

Extrait du registre des décisions

Bureau du 09 novembre 2023

n° 139-23

Objet : RD - Lancement de la première vague de réalisation des Schémas directeurs de transition énergétique communaux dans le cadre du service d'appui aux communes

- date de convocation le 03 novembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi neuf novembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Baldoph, centre socioculturel du Pré Martin, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochoix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Thierry Tournier à Jocelyne Gougou

• conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Max Joly - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 09 novembre 2023

délibération n° 139-23

objet **RD - Lancement de la première vague de réalisation des Schémas directeurs de transition énergétique communaux dans le cadre du service d'appui aux communes**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'économie, de l'enseignement supérieur, de l'innovation, de la transition écologique et du développement durable, en lien avec Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que dans le cadre de la mise en œuvre par Grand Chambéry du service d'appui aux communes, ces dernières peuvent bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation d'un Schéma directeur de transition énergétique (SDTEc) à l'échelle communale.

Cette démarche permet de réaliser un bilan énergétique du patrimoine communal (bâtiments et véhicules), de définir les objectifs de réduction des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et d'augmentation des productions d'énergie renouvelable en lien avec le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Grand Chambéry. Cet outil permet d'élaborer une planification et une programmation sur les volets sobriété et production, et de traduire les différents projets dans un programme d'investissement.

Cet accompagnement est gratuit et varie selon la taille de la commune :

- communes de plus de 3 000 habitants : mise à disposition de la méthodologie et animation de réunions aux différentes phases d'élaboration,
- communes de moins de 3 000 habitants : accompagnement technique plus approfondi sur l'ensemble de l'élaboration du schéma directeur.

Suite à la phase de candidature, trois communes de moins de 3 000 habitants ont été retenues pour l'accompagnement approfondi 2023/2024 (démarrage du dispositif en novembre 2023). Les communes ayant déjà engagé des actions de suivi et/ou de maîtrise de leurs consommations énergétiques, et notamment de conseil en énergie partagé (CEP), ont été retenues prioritairement. Sur la base de ces critères, les trois communes retenues pour la première vague du dispositif sont Aillon-le-Jeune, Saint-Cassin et Vimines. La commune de Bellecombe-en-Bauges n'a pas été retenue pour la première vague mais pour pouvoir prendre sa candidature en compte pour la deuxième vague, l'étape de collecte des données communales sera lancée avant la fin de l'année 2023. Quelques communes ont également fait connaître leur volonté de participer au dispositif lors de la deuxième vague.

Afin de formaliser l'engagement de la commune dans la démarche, ainsi que les moyens d'accompagnement mis à disposition par Grand Chambéry, une convention sera signée avec chaque commune.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 148-23 C du Conseil communautaire du 21 septembre 2023 déléguant au Bureau tout type de conventions ayant pour objet de mutualiser les moyens de fonctionnement,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement de la démarche d'accompagnement des communes de moins de 3 000 habitants pour l'élaboration de leur Schéma directeur de transition énergétique communal,

Article 2 : approuve la convention à intervenir avec les communes pour l'élaboration du Schéma directeur de transition énergétique communal,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **139-23**

Objet de l'acte :	RD - Lancement de la première vague de réalisation des Schémas directeurs de transition énergétique communaux dans le cadre du service d'appui aux communes
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 3 - Autres
Date de l'acte :	09 novembre 2023
Annexe(s) :	Convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231128-lmc1H30432H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30432H1

Date de transmission en Préfecture : 28 novembre 2023

Date de réception en Préfecture : 28 novembre 2023

Publication sur le site internet: mardi 28 novembre 2023